

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 45 du 12.11.2021
Piliers du 12.11.2021
au 13.12.2021

Monthey, le 10 novembre 2021

N/réf. JR/cuc

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : Morisod SA Constructions, Chemin de Verdun 4, 1873 Val d'Illiez.
Auteur des plans : AT 17 Architecture, Route de Marécot 33, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 6077, folio 39, au lieu-dit "Champ Rarin", située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de M. Christophe Raboud; coordonnées : 2'561'720/1'121'360.
Objet : construction d'une villa de deux appartements et des aménagements extérieurs y relatifs.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à la pente de la toiture.
- Requérant : M. Jean-Philippe Berthoud, Chemin de Champerfou 109, 1870 Monthey.
Auteur des plans : Stores Chablais, Route Industrielle 10, 1860 Aigle.
Situation : parcelle No 5323, folio 18, au lieu-dit "Les Aunaires", située en zone R4, individuelle dense, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la PPE Les Aunaires C ; coordonnées : 2'562'757/1'123'768.
Objet : installation d'une paroi anti-bruit vitrée démontable sur la terrasse de l'attique (lot 66).
- Requérants : Mme et M. Ana Duric et Nikola Simic, Route de Champian 14A, 1871 Choëx.
Auteur des plans : JMVuadens, Rue du Château-Vieux 5, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 4386, folio 38, au lieu-dit "Champian", située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'205/1'121'365.
Objet : construction d'une cabane de jardin avec couvert et rénovation de la toiture du bâtiment existant.
- Requérants : Mme et M. Jessica et Xavier Lachat, Chemin des Bosquets 1, 1871 Choëx.
Auteurs des plans : Mme et M. Jessica et Xavier Lachat, Chemin des Bosquets 1, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 5932, folio 39, au lieu-dit "Massillon", située en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'561'470/1'121'215.
Objet : prolongement du mur de soutènement existant dans le même matériau.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.

5. Requérant : Swiss Towers AG, Thurgauerstrasse 136, 8152 Opfikon.
Auteur des plans : Axians Suisse SA, En Budron H10, 1052 Le Mont-sur-Lausanne.
Situation : parcelle No 5755, folio 19, au lieu-dit "Creuse", située en zone R6, habitation collective C, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Altho SA; coordonnées : 2'562'679/1'123'150.
Objet : construction d'une nouvelle installation de communication mobile en toiture du bâtiment existant.
6. Requérant : BEM Immo SA, Route du Boeuferrant-Sud 19, 1870 Monthey.
Auteur des plans : Kurmann Cretton Ingénieurs SA, Avenue de France 24, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 5523, folio 23, au lieu-dit "Boeuferrant", située en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'563'160/1'124'810.
Objet : extension de la halle existante et construction de deux marquises – modification partielle du projet paru dans le Bulletin officiel du 15.01.2021.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.
7. Requérants : Mme et M. Carole et Fidan Syla, Route du Martoret 31b, 1870 Monthey.
Mme et M. Arbelina et Besar Syla, Rue des Dents-du-Midi 82a, 1868 Collombey.
Auteur des plans : M. Yann Poënset, Case postale 227, 1880 Les Plans-sur-Bex.
Situation : parcelle No 4441, folio 36, au lieu-dit "Bas Epenys", située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme Alodie Richard, promis-vendu aux requérants; coordonnées : 2'563'400/1'120'950.
Objet : construction d'une villa de deux logements avec garages et des aménagements extérieurs y relatifs.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 13 décembre 2021 à 18.00 heures